

Guide du stagiaire

Faire un **stage** au CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, *c'est commencer à bâtir sa carrière dans un milieu dynamique et enrichissant, en plein cœur de la nature!*



Guide du stagiaire est une production du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue

1, 9^e Rue
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2A9
Téléphone : 819 764-3264

Site Internet : www.cisss-at.gouv.qc.ca

Lorsque le contexte l'exige, le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Toute reproduction partielle de ce document est autorisée et conditionnelle à la mention de la source.
ISBN 978-2-550-94656-4 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023
© Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2023

Table des matières

1.	PRÉSENTATION DU GUIDE.....	4
2.	CONNAÎTRE LE CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET LA RÉGION	4
2.1	Historique	4
2.2	Mission et vision	4
2.3	Valeurs de l'organisation	5
2.4	Territoire et installations	5
2.5	Découvrir la région de l'Abitibi-Témiscamingue	6
2.6	Vous intégrer à votre nouvelle région	6
3.	PRÉPARER VOTRE STAGE.....	7
3.1	Directives et procédures pour votre arrivée	7
3.2	La vaccination	7
3.3	Outils d'information	7
3.4	Responsabilités des stagiaires	8
3.5	Services	12
3.6	Santé et sécurité en milieu de travail	13
4.	TRAVAILLER AU CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	14
5.	DEVENIR BÉNÉVOLE AU CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	15
6.	TERMINER VOTRE STAGE.....	15
6.1	L'évaluation de votre expérience de stage	15
6.2	À ne pas oublier	16
7.	CONCLUSION	16
8.	RÉFÉRENCES ET SOURCES AYANT INSPIRÉ CE GUIDE	16

1. PRÉSENTATION DU GUIDE

Objectifs du guide d'accueil

Ce guide est un document de référence à consulter avant votre arrivée en stage et pendant celui-ci. Il vise à :

- Faire connaître le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Rassembler l'information générale essentielle à connaître à titre de stagiaire;
- Faciliter votre accueil et votre intégration;
- Répondre à certaines de vos interrogations;
- Préciser les attentes liées à votre rôle et vos responsabilités;
- Favoriser l'atteinte de vos objectifs de stage.

N. B. Veuillez prendre note que la documentation disponible sur l'intranet de notre organisation ne sera accessible que si vous utilisez un poste de travail à l'intérieur de l'organisation.

Précision : Le terme *superviseur de stage* utilisé dans ce guide fait référence à la personne responsable du stagiaire au sein du milieu de travail.

2. CONNAÎTRE LE CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET LA RÉGION

2.1 Historique

Le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue a été créé le 1^{er} avril 2015 à la suite de la fusion des neuf établissements qui composaient le réseau de la santé et des services sociaux et l'abolition de l'Agence de la santé et des services sociaux, soit les cinq centres de santé et de services sociaux, le centre de réadaptation en déficience intellectuelle – Clair Foyer, le Centre de réadaptation La Maison, le Centre Normand et le Centre Jeunesse.

2.2 Mission et vision

Le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue a pour mission de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population de l'Abitibi-Témiscamingue en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux, intégrés et de qualité. Il contribue ainsi au développement social et économique.

De manière à mener à bien sa mission, il a pour vision « Unir nos forces vers l'excellence pour le bien-être des gens d'ici.

2.3 Valeurs de l'organisation

Cette vision est supportée par quatre valeurs qui ont été adoptées en mars 2017, soit la collaboration, l'humanisme, l'engagement et la transparence.

Humanisme : Désigne tout mouvement de pensée qui place l'être humain au centre de tout en ayant pour objectifs son respect, son épanouissement et son bien-être.

Engagement : Attitude invitant à s'impliquer et à participer pour mettre sa pensée, ses compétences et sa motivation au bénéfice du rayonnement d'une cause, d'une organisation.

Collaboration : S'engager à travailler ensemble dans un objectif commun et de coopérer avec ses collègues, ses partenaires, les usagers, les familles et les proches.

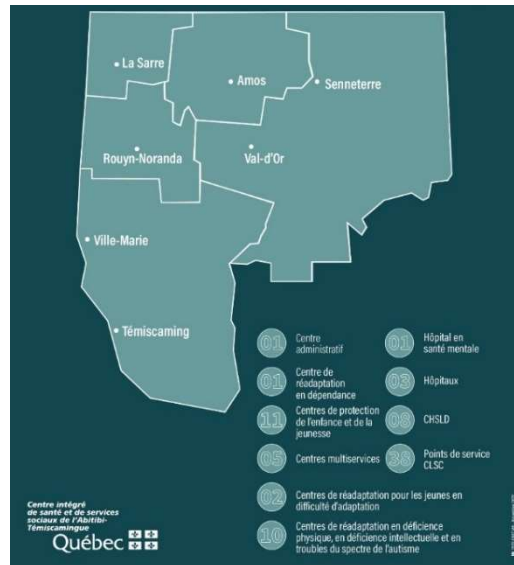
Transparence : Communication claire et honnête de l'information reflétant la réalité et favorisant un climat de confiance et d'intégrité.



2.4 Territoire et installations

Pour réaliser sa mission, le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue dispose d'un budget annuel de plus de 550 M\$. Ses 67 installations sont dispersées aux quatre coins de l'Abitibi-Témiscamingue, sur un territoire de 58 000 km². Il compte plus de 6 000 employés, 300 médecins et dentistes ainsi que 695 bénévoles qui offrent des soins et des services de santé à une population de 147 542 personnes. De plus, nous accueillons en moyenne 700 stagiaires par année (excluant le volet médical).

Lien vers toutes les installations : [cliquer ici](#).



2.5 Découvrir la région de l'Abitibi-Témiscamingue

Vous n'êtes pas originaire de notre belle région? Vous aimeriez en connaître davantage sur ses principaux attraits, ses incontournables, son histoire?

Visitez les sites Internet suivants :

[Tourisme Abitibi-Témiscamingue \(tourisme-abitibi-temiscamingue.org\)](http://tourisme-abitibi-temiscamingue.org)

[Abitibi-Témiscamingue \(abitibi-temiscamingue.org\)](http://abitibi-temiscamingue.org)

2.6 Vous intégrer à votre nouvelle région

Vous avez besoin de soutien pour faciliter votre intégration au sein de votre nouveau milieu? Des intervenants des *Carrefours jeunesse emploi* et de *La Mosaïque interculturelle* peuvent vous offrir de l'aide pour mieux connaître votre nouvelle région, trouver un logement, développer votre réseau, etc.

MRC Vallée-de-l'Or : [Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est \(cjeae.qc.ca\)](http://cjeae.qc.ca)

MRC Rouyn-Noranda : [Carrefour de Rouyn-Noranda \(carrefour-rn.com\)](http://carrefour-rn.com)

MRC Abitibi : [MRAR](#)

MRC Abitibi-Ouest : [CJEO](#)

MRC Témiscamingue : [Carrefour Jeunesse-Emploi du Témiscamingue \(cjet.qc.ca\)](http://cjet.qc.ca)

La Mosaïque interculturelle : [La Mosaïque interculturelle - Accueil et intégration \(mosaïque-at.ca\)](http://mosaïque-at.ca)

Votre stage est d'une durée d'une année? Vous pourriez bénéficier d'un montant de 500 \$ grâce au Programme Repères. Pour en savoir plus : [Programme Repères](#)

3. PRÉPARER VOTRE STAGE

3.1 Directives et procédures pour votre arrivée

Avant de vous présenter dans nos installations, selon ce qui a été convenu, assurez-vous d'avoir eu un contact avec votre superviseur de stage. Celui-ci vous guidera sur la façon de vous préparer à votre stage et vous transmettra l'information pertinente pour l'accueil et l'intégration dans votre milieu de stage.

Assurez-vous de bien vous entendre sur la date, l'heure et le lieu exact de votre première journée de stage. N'hésitez pas à lui poser les questions sur votre arrivée et sur les différents services offerts dans votre milieu de stage.

3.2 La vaccination

Vérifiez auprès de votre établissement d'enseignement s'il est recommandé ou nécessaire de recevoir certains vaccins avant votre stage.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le document [Immunisation des travailleurs de la santé, des stagiaires et de leurs professeurs - Recommandations \(annexe 1 – p. 11\)](#) produit par le MSSS (2017). Ce document fait état des dernières recommandations appropriées aux milieux de soins.

Il est à noter qu'il est de votre responsabilité d'effectuer ces démarches. Votre statut immunitaire ne sera pas validé par le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue.

3.3 Outils d'information

Site intranet

L'intranet constitue un outil précieux pour y trouver une foule de renseignements sur l'organisation, les politiques et les procédures internes, les directions, etc. N'hésitez pas à y naviguer pour découvrir les différentes rubriques.

On peut consulter l'intranet du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, accessible sur tous les postes informatiques de l'ensemble des installations, par cette icône :



Site Web

Le site Web www.cisss-at.gouv.qc.ca est le principal outil de communication externe du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue.

Info-DRHCAJ

Publié presque mensuellement, l'Info-DRHCAJ regroupe des articles pertinents et d'actualité en lien avec le contexte actuel. On le trouve sous la tuile Ressources humaines, *Info-PAE & Info-DRHCAJ* de l'intranet.

Le CA en bref

Le bulletin *Le CA en bref* vous informe des principaux dossiers traités lors des conseils d'administration du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue. Vous y avez accès au <https://www.cisss-at.gouv.qc.ca/le-ca-en-bref/>.

Page Facebook du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue

Nous vous invitons à suivre cette page pour rester à l'affût des offres d'emploi, des nouvelles importantes et de tout autre sujet qui touche l'organisation des soins de santé et de services sociaux en région.

3.4 Responsabilités des stagiaires

Professionalisme et respect

Le professionnalisme et le respect sont au cœur de notre culture organisationnelle. Au-delà de ces compétences techniques, on s'attend donc de chaque stagiaire qu'il s'engage à fournir à la clientèle les conseils, les services et le professionnalisme auxquels elle est en droit de s'attendre. Durant votre stage, vous représentez notre établissement de santé et de services sociaux et vous devez vous comporter avec respect envers les usagers, les résidents et les membres du personnel.

Relation avec votre superviseur de stage

Une relation professionnelle permettant l'apprentissage et facilitant le retour constructif est à bâtir. Nous vous invitons à privilégier les attitudes suivantes :

- Ouverture et humilité;
- Respect;
- Responsabilisation;
- Intégrité;
- Conformité.

Miser sur le savoir-être, c'est gagnant!

Nous vous invitons également à échanger avec votre superviseur sur :

- Vos objectifs de stage;
- Vos besoins particuliers;
- Vos attentes respectives;
- Votre style d'apprentissage;
- La façon d'obtenir de la rétroaction;
- La fréquence des rencontres de supervision;
- Comment et qui informer des retards et absences;
- Etc.

Familiarisation avec le milieu de stage

Dès les premiers jours, prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau milieu de stage et vos collègues. Prenez connaissance de la documentation spécifique à votre milieu. Informez-vous également sur les services offerts dans votre installation (p. ex., services alimentaires, cafétéria et machines distributrices, casiers, salles d'habillage et douches).

Tenue vestimentaire

Le personnel (incluant les stagiaires) est tenu d'arborer une tenue vestimentaire de nature professionnelle, adéquate, sécuritaire et en respect des règles établies dans son unité en fonction de la profession, la clientèle, l'environnement et la prévention des infections. Veuillez vous référer à votre superviseur de stage pour toute question à ce sujet.

Pour prendre connaissance de la *politique relative à la tenue vestimentaire* - DRHCAJ-240 035-02 (accessible lorsque vous êtes dans les murs du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue), consulter l'intranet.

Retards et absences

La ponctualité est de rigueur. Vous devez informer votre superviseur de stage (ou autre personne identifiée) de tout retard ou toute absence.

Utilisation du cellulaire

L'usage du téléphone cellulaire, ou tout autre appareil électronique, n'est pas toléré durant les heures de travail par mesure préventive et par respect pour vos collègues de travail et les usagers. L'utilisation n'est possible que pour ceux et celles qui doivent utiliser un cellulaire dans le cadre de leurs fonctions.

*Vous pouvez utiliser votre cellulaire lors des pauses, dans les endroits autorisés.

Alcool, drogue et fumée

La consommation d'alcool, de drogues, du tabac et l'utilisation de la cigarette électronique sont interdites sur les lieux du travail et sur la totalité des terrains et stationnements de tous les établissements de santé et de services sociaux du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue. Vous ne devez pas être sous l'influence de l'alcool ou de drogues durant la réalisation de votre stage. Il est interdit d'avoir en sa possession, sur les lieux du travail, de l'alcool ou des drogues pour la consommation, la distribution ou la vente.

Carte d'identité

Tous les membres du personnel (incluant les stagiaires) du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue possèdent une carte d'identité avec photo. Cette carte permet également l'accès à différents secteurs sécurisés de nos établissements. La plupart des stagiaires possèdent des cartes d'identité sans accès. Le port de la carte est obligatoire dans toutes les installations et elle doit être visible en tout temps. Cette carte demeure la propriété de l'établissement. En ce sens, au terme de votre stage, vous **devez remettre votre carte** à votre superviseur de stage ou à l'accueil du département des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques de votre MRC.

Si vous n'avez toujours pas reçu d'instructions pour vous procurer votre carte d'identité, veuillez nous en aviser dans les meilleurs délais, par courriel, à 08.cisssat.stages@ssss.gouv.qc.ca. Advenant la perte d'une carte, veuillez le signaler immédiatement à cette même adresse.

Code d'éthique

Avant la fusion en 2015, un code d'éthique était existant au sein de chaque établissement du Réseau de la santé et des services sociaux en Abitibi-Témiscamingue. Nous travaillons actuellement à l'élaboration d'une version unifiée.

Nous vous invitons à consulter le *code d'éthique* qui s'applique à votre milieu de stage, disponible sur l'intranet.

Code de conduite et de civilité

En tant que stagiaire du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, vous devez connaître le Code de conduite qui présente les pratiques exemplaires que vous et vos collègues devez suivre pour vous acquitter de cette responsabilité. Utilisez-le comme un ouvrage de référence fournissant des conseils généraux sur les valeurs éthiques que vous et vos collègues devez démontrer dans votre travail.

Vous devez également vous assurer de **prendre connaissance** et de respecter le code de civilité de l'organisation.

Ces documents sont accessibles sur l'intranet :

- *Code de conduite, Intégrité et civilité : Notre façon de travailler* - DRHCAJ-240 001-05
- *Code de civilité à l'intention des employés, médecins, bénévoles, stagiaires œuvrant au CISSSAT* - DRHCAJ-240 001-14A

Civilité et prévention du harcèlement en milieu de travail

Afin de favoriser la santé et le bien-être des individus effectuant cette prestation de services, l'établissement reconnaît l'importance d'un milieu de travail sain, exempt de harcèlement et de violence sous toutes ses formes. L'établissement s'est doté d'une politique et d'une procédure qui ont pour buts de définir et de communiquer des moyens afin de promouvoir la civilité et le respect en milieu de travail, prévenir le harcèlement et la violence et faire cesser toute situation susceptible d'en constituer.

Vous pouvez consulter la politique et la procédure *Promotion de la civilité et prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail* - DRHCAJ-240 001-02 / DRHCAJ-240 001-03, en consultant l'intranet.

➡ Si vous croyez être devant une situation de conflit, d'incivilité, de harcèlement ou de violence, voici la démarche à suivre :

La démarche de résolution suivante est proposée aux personnes impliquées ou témoins dans une situation de conflit, d'incivilité, de harcèlement ou de violence. Cette démarche est basée sur les façons générales de faire. En cas d'inconduite grave, veuillez vous référer directement à la DRHCAJ qui prendra immédiatement les mesures nécessaires.

Étape 1 : Tentez de résoudre vous-même la situation en vous adressant directement à l'autre personne lorsque la situation le permet. Vous pouvez demander conseil à votre superviseur de stage ou à la DRHCAJ par téléphone (873-991-3791) ou aux adresses confidentielles suivantes :

harcelement_CISSSAT@ssss.gouv.qc.ca

OU

climatdetravail_CISSSAT@ssss.gouv.qc.ca

Étape 2 : Signalez verbalement ou par écrit la situation à votre superviseur de stage ou à la DRHCAJ aux adresses confidentielles précédemment mentionnées. Si votre superviseur de stage est la personne visée par la situation, interpellez la DRHCAJ.

Toute personne peut obtenir des conseils et de l'information en lien avec ces démarches en communiquant avec la DRHCAJ aux adresses confidentielles ci-haut mentionnées.

* Durant toute la démarche, l'implication de votre coordonnateur/agent de stage (maison d'enseignement) est requise.

Prendre connaissance de la loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail

Le 24 août 2022, la Loi visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail est entrée en vigueur. Elle vise à améliorer les conditions de réalisation des stages en milieu de travail,

notamment en accordant des droits aux stagiaires et la possibilité pour ces derniers de bénéficier de recours et de mesures de réparation adaptés à leurs situations particulières.

Pour consulter le résumé de cette loi : [Loi 14](#)

Mesures d'urgence

En tant que stagiaire, il est important que vous vous familiarisiez avec le code de couleurs des mesures d'urgence et que vous connaissiez la marche à suivre selon les différents événements. Vous référer à votre superviseur de stage pour plus de précisions.



CODE	INCIDENT
BLEU	Arrêt cardiaque
ROSE	Arrêt cardiaque pédiatrique
JAUNE	Recherche de patient
BLANC	Patient violent
ROUGE	Incendie
NOIR	Alerte à la bombe
BRUN	Déversement produits chimiques (interne)
ORANGE	Désastre externe
GRIS	Fuite toxique
VERT	Évacuation
ARGENT	Usager menaçant d'une arme à feu

Suivre un atelier pour faciliter la réussite de votre stage

Vous souhaitez connaître et utiliser des stratégies efficaces pour faciliter vos apprentissages en stage? Un atelier en ligne gratuit est offert par le Consortium national de formation en santé.

Pour consulter le résumé de cette formation, suivre ce lien : [cheminer-stage.-final-2020.pdf \(cnfs.ca\)](#)

Pour accéder à la formation, vous devez vous inscrire en suivant ce lien : [CNFS - Portail des ateliers](#)

3.5 Services

Uniforme

Nous vous invitons à vérifier auprès de votre superviseur de stage si l'uniforme est requis. Si celui-ci est requis, il vous sera fourni et entretenu par l'établissement.

Stationnement

Toutes les installations du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue (excepté la MRC du Témiscamingue) disposent de stationnements **payants**. Les stagiaires ne sont pas autorisés à utiliser ces aires de stationnement payants, sauf les 3 exceptions suivantes : CHSLD Macamic, CH La Sarre et CRLM de Rouyn-Noranda. Des modalités particulières doivent être prises pour pouvoir utiliser ces 3 aires de stationnement. Veuillez vous adresser à l'équipe des stages, par courriel, à 08.cierrat.stages@ssss.gouv.qc.ca ou à votre coordonnateur de stage.

Pour les stagiaires qui travaillent au CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue et qui détiennent une vignette de stationnement, celle-ci est valide dans toutes les aires de stationnement appartenant au CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, dans toutes les MRC, excepté pour Rouyn-Noranda où vous devez utiliser le stationnement sur la 10^e Rue (entre le pavillon Youville et l'école La Source).

3.6 Santé et sécurité en milieu de travail

Culture de sécurité

Tous les membres du personnel (incluant les stagiaires) peuvent et doivent contribuer quotidiennement à la prévention des risques en participant à tout moment à leur identification, à leur analyse et à leur contrôle. Ainsi, il vous faut, par exemple, faire preuve de vigilance lors de la prestation de services, respecter les règles de prévention des infections ou encore déclarer tout événement indésirable présentant un risque réel ou potentiel pour les usagers (formulaire AH-223) ou pour votre sécurité (déclaration d'événement accidentel). Ces formulaires sont disponibles auprès des personnes responsables : chef de service, assistante-infirmière, chef d'équipe ou toute autre personne-ressource de votre secteur. Adressez-vous à votre superviseur de stage pour y avoir accès et obtenir du soutien pour les compléter.

Prévention et contrôle des infections

L'hygiène des mains est l'une des mesures les plus importantes pour prévenir la transmission de micro-organismes et ainsi assurer à la fois votre protection et celle des usagers. Notez qu'il est également essentiel de :

- s'assurer de la propreté des équipements de soins par une désinfection entre chaque usager;
- s'assurer de la propreté de l'environnement de travail;
- respecter en tout temps les pratiques de base et appliquer des précautions additionnelles, lorsqu'elles sont requises;
- mettre à jour son carnet de vaccination;
- se faire vacciner annuellement contre la grippe ou porter un masque de procédure si l'on n'est pas vacciné pendant la saison grippale;
- porter un masque de procédure lorsque la situation l'exige (ex : contexte covid-19 en milieu hospitalier) et en tout temps, lors des soins aux usagers si l'on présente des symptômes d'infection respiratoire.

La prévention et le contrôle des infections (PCI) est une priorité pour le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue. Votre implication représente un gage de réussite d'une prestation de soins sécuritaires.

Pour toute question en prévention ou contrôle des infections, veuillez consulter, dans l'intranet, la section [Prévention et contrôle des infections \(PCI\)](#) ou vous adresser à votre superviseur de stage.

Contact accidentel avec du sang ou d'autres liquides biologiques

Si vous entrez accidentellement en contact avec du sang ou d'autres liquides biologiques, vous devez vous rendre à l'urgence de l'hôpital de votre installation dans les deux heures suivant l'exposition. Vous devez aviser votre superviseur et laisser un message à l'infirmière au bureau de santé au 819 825-5858, poste 2728. Toutes les unités possèdent une trousse postexposition au sang et aux liquides biologiques. La procédure à suivre se trouve à l'intérieur de celle-ci.

4. TRAVAILLER AU CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue encourage l'embauche de stagiaires pendant et à la fin de leurs études. Vous êtes intéressé par un emploi étudiant au sein de notre établissement tout en réalisant votre stage chez nous? Voici quelques exemples d'emplois qui sont occupés par nos étudiants. En fonction de votre parcours scolaire, l'équipe de recrutement analysera votre dossier et pourra vous orienter vers certains titres d'emploi admissibles.

Titres d'emploi	Pour en savoir davantage
Agent(e) administratif(ve) classes 2-3-4	cliquez ici
Technicien(ne) en administration	cliquez ici
Préposé(e) à l'entretien ménager	cliquez ici
Préposé(e) au service alimentaire	cliquez ici
Agent(e) d'intervention	cliquez ici
Éducateur(trice) classe 2	cliquez ici
Aide de service	cliquez ici
Aide sociale	cliquez ici

Pour soumettre votre candidature : [Candidatures spontanées \(cvmanager.com\)](#)

Faire carrière chez nous à la fin de vos études vous intéresse?

Vous recherchez une carrière stimulante? Faire la différence au sein d'une organisation qui encourage les initiatives et la contribution de la jeune relève? Joignez-vous à nous!

Avant la fin de vos études ou au terme de celles-ci, soumettez votre candidature en cliquant [candidatures spontanées \(cvmanager.com\)](http://cvmanager.com)

5. DEVENIR BÉNÉVOLE AU CISSS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Vous avez ce profil?

- Être à l'écoute des autres;
- Être respectueux de la personne et de la confidentialité;
- Avoir un esprit d'équipe, car le bénévole œuvre en complémentarité avec les employés et d'autres bénévoles;
- Posséder un minimum de disponibilité.

Vous avez envie de faire la différence auprès des usagers? Devenez bénévole au sein du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue!

Pour obtenir des informations supplémentaires ou pour vous inscrire :

Amos	La Sarre	Rouyn-Noranda	Val-d'Or	Ville-Marie	Témiscaming
819-732-3341 poste 2384	819-333-2311 poste 2484	819-764-5131 poste 49215	819-824-5858 poste 5400	819-629-2420 poste 4237	819-627-3385 poste 1281

En tant que bénévole, vous choisissez vous-même les secteurs où vous voulez offrir de votre temps. Vous pouvez ainsi sélectionner les **unités** ou les **clientèles** en fonction de vos préférences.

Des formations sont offertes gratuitement aux bénévoles par l'organisation pour être en mesure de poser certaines actions ou pour œuvrer sur des unités spécifiques.

6. TERMINER VOTRE STAGE

6.1 L'évaluation de votre expérience de stage

Dans un souci d'amélioration continue, nous souhaiterions connaître votre appréciation du stage réalisé avec nous. Un court questionnaire à compléter vous sera acheminé par courriel vers la fin de votre stage.

- Les données recueillies seront traitées de façon confidentielle;
- Vos opinions nous permettront de réaliser des bilans et d'identifier des pistes d'amélioration.

Merci de prendre quelques instants pour y répondre.

6.2 À ne pas oublier

La remise des clés et des cartes

N'oubliez pas de remettre vos clés, votre carte d'accès et votre carte d'identité à votre superviseur de stage.

7. CONCLUSION

Des questions supplémentaires?

Vous souhaitez soumettre des commentaires sur le contenu de ce guide d'accueil?

Vous voulez recevoir de l'information sur un sujet qui ne se retrouve pas dans ce guide?

Faites-nous le savoir!

Adressez-vous à votre superviseur de stage ou à l'équipe des stages de la DRHCAJ par courriel à 08.ciussat.stages@ssss.gouv.qc.ca.

Nous vous souhaitons une expérience des plus enrichissantes au sein de notre établissement.

Bon stage!

8. RÉFÉRENCES ET SOURCES AYANT INSPIRÉ CE GUIDE

Guide du stagiaire, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 14 novembre 2018, 15 p.

Bienvenue au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, présentation PowerPoint, 15 janvier 2020, 55 p.

Guide d'accueil des nouveaux employés, CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, 27 p., V05- 2020-12.

Guide du stagiaire – Un guide pratique à l'intention des stagiaires provenant des établissements d'enseignement partenaires, CISSS de Laval, Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche, janvier 2020, 23 p.

*Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue*

Québec 